

Image not found or type unknown



Recuperation d'un loyer anormalement bas

Par **cavana_old**, le **22/08/2007** à **14:27**

mon frere a beneficié par mes parents d'un loyer preferentiel pour une maison louée durant plusieurs années.
aujourd'hui, la maison a été louée à une personne étrangere a la famille et au double du loyer que payait mon frere

est ce compris comme une faveur vis a vis de la loi?

puis je recuperer a la succession cette difference? et de quelle maniere?